

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/Q/ARG/13/Corr.1*
15 novembre 2010

(10-6101)

Comité des licences d'importation

RÉGIME DE LICENCES D'IMPORTATION DE L'ARGENTINE

Réponses de l'Argentine aux questions du Canada, de la Chine,
des États-Unis, du Japon, du Mexique, du Pérou
et de l'Union européenne¹

Corrigendum

Le sous-titre figurant à la page 1 doit se lire comme suit:

"Réponses de l'Argentine aux questions de la Turquie"².

* En espagnol et en français seulement.

¹ Voir le document G/LIC/Q/ARG/10.

² Voir le document G/LIC/Q/ARG/12.